Questions de politiques sociales et d'immigration

SOB2003-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**32 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département social de Namur	Christine Biston	François LALAOUI	Damien BOUCHAT Nathalie DONNET François LALAOUI Adriana SOUSA MARTINS DA COSTA SANTOS Thierry WODON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Etablir une communication professionnelle

- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Construire son identité professionnelle
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Identifier, analyser et questionner les contextes sociaux pour en comprendre les enjeux

- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique

Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Politiques sociales et citoyenneté

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- développer et argumenter un positionnement réflexif sur les politiques sociales relatives à l'accueil des migrants.

Questions sociales de l'immigration

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- de définir les notions et concepts principaux liés à la question des migrations ;
- d'identifier les instances publiques (OE, CGRA, Fedasil, CRI, Communes et CPAS) et les compétences politiques (fédérales, régionales et locales) en lien avec la gestion des migrations en Belgique (accueil, intégration, accès au séjour, répression et éloignement) ;
- d'utiliser la terminologie juridique propre au droit des étrangers en Belgique et de connaître les principaux outils juridiques nationaux et internationaux ;
- de distinguer les catégories juridiques et administratives des conditions humaines, des parcours individuels, des discours politiques et des hiérarchies morales ;
- d'appréhender les effets sociaux et les discours politiques autour des migrations ;
- de connaître différentes approches d'étude, d'intervention sociale et de réflexion sociétale autour de la question migratoire ;
- de développer une réflexion critique et éthique sur l'hospitalité, la solidarité et la cohésion sociale.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à développer une compréhension des enjeux juridiques, politiques et sociaux liés aux migrations en Belgique, afin d'analyser les dispositifs d'accueil et d'intégration, de distinguer les réalités humaines des catégories administratives et de construire un positionnement critique, réflexif et éthique sur les politiques migratoires et leurs implications pour le travail social.

CONTENU

Politiques sociales et citoyenneté

3 journées consacrées à un regard spécifique sur la politique migratoire, les enjeux du travail social et les actions citoyennes.

Questions sociales de l'immigration

Les notions suivantes sont abordées, débattues, illustrées et développées au fil du cours :

Questions générales de l'immigration

- migration, immigration et émigration;
- société de départ et société d'accueil
- facteurs de migrations, de bifurcations, déplacements contraints et libres, vécus transnationaux - histoire de la politique migratoire belge : utilitarisme, souveraineté et paradigme dissuasif - différentes approches de l'étude des migrations : psychologie sociale, sociologie des Migrations, économie et marché de l'emploi, politiques de frontières, droit des étrangers Analyse de l'action publique et de l'intervention sociale.

Institutions. compétences et droit des étrangers

- cadre politique et institutionnel belge
- cadre juridique international (Convention de Genève, Règlement de Dublin et Pacte européen) et transposition dans la loi belge - la loi de 1980 et les cinq voies d'accès au droit de séjour (procédures, critères et statuts) :

1. visa étudiant
2. permis unique
3. regroupement familial
4. articles 9bis et 9ter
5. demande de protection internationale (statut de réfugié et statut de protection subsidiaire)

- (ir)recevabilité, demandes multiples, détournement de procédure et recours
- les MENA
- le droit à l'accueil
- le droit à l'aide médicale urgente
- droits sociaux annexes
- pouvoir discrétionnaire et critères - protection, violence et vulnérabilité - traite et traffic d'êtres humains
- le délit de solidarité et l'exception humanitaire

Migrations et accompagnement social

- lieux, services, aides et droits - récits et témoignages, cas pratiques ;
- accompagnement social et approches spécifiques (genre, intersectionnalité, interculturalité, MENA) - questions de l'accompagnement social avec des personnes migrantes ;
- mise en oeuvre des politiques publiques sur le terrain ;
- accessibilité et non-recours aux droits ;
- pouvoir discrétionnaire, droits, aides et "faveurs" ;
- le coût des procédures de contrôle et suspicion, méfiance institutionnelle et relation de confiance, résilience et accompagnement sociale - violence institutionnelle, discrimination raciale, double peine ;
- facteurs de blocage, isolement social, manque de capital culturel, barrière linguistique ;
- préparation du récit, vécus traumatiques et santé mentale ;
- agentivité, autonomie et stratégie.

Questions d'actualité : débat politique et de société sur les migrations

- Migrations et Mobilisations, solidarité et hospitalité ;

- Souveraineté, droits humains, sécurité des personnes versus des frontières ;
- Questions politiques de l'immigration : xénophobie, populisme et répression ; la fonction du bouc émissaire - Réflexion politique sur les outils de répression, éloignement et dissuasion - État de droit et vigilance démocratique.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Politiques sociales et citoyenneté

Voir Moodle

Questions sociales de l'immigration

Sur Moodle, chaque cours disposera d'une bibliographie et d'un onglet de lectures "pour aller plus loin"

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN20031-POLSO — Politiques sociales et citoyenneté	Notes et documents disponibles sur Moodle
AASN20032-IMMIG — Questions sociales de l'immigration	Voir Moodle – les slides de chaque séance de cours seront placés au fur et à mesure sur Moodle. Le contenu théorique de cours peut être complété par des rapports (Myria ; CGRA, CCE, OE), des articles scientifiques et de presse, ainsi que des contenus multimédias (chansons, films, émissions, podcasts)

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN20031-POLSO — Politiques sociales et citoyenneté	18 h	Français	Français
AASN20032-IMMIG — Questions sociales de l'immigration	14 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN20031-POLSO — Politiques sociales et citoyenneté	Cours magistraux : exposés, témoignages, lectures, vidéos Discussions : questionnement, débat
AASN20032-IMMIG — Questions sociales de l'immigration	Exposés magistraux : exposés, lectures, multimédia, cas pratiques/témoignages et débats. Cours en présentiel et à distance – les cours à distance sont synchrones.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent .

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation

AASN20031-POLSO, AASN20032-IMMIG	L’unité d’enseignement comprend deux activités d’apprentissage évaluées distinctement : « Politiques sociales et citoyenneté » et « Questions sociales de l'immigration ». Pour l'activité « Politiques sociales et citoyenneté », un travail est demandé et vaut pour 100% de la note de l'A.A. Pour la première session, ce travail est réalisé en groupes de trois (de préférence) ou quatre. Il est à poster sur Moodle et à déposer en version papier au secrétariat. Les consignes du travail et la date du dépôt seront transmises sur Moodle dès la première séance du séminaire. La présence à l'ensemble des journées du séminaire est obligatoire. Une absence injustifiée entrainera le report automatique du travail en seconde session. En cas d'absence justifiée à plus d'une journée, un jury restreint décidera du report éventuel en deuxième session. Pour la deuxième session : travail écrit individuel sur base des mêmes consignes que le travail de première session. Pour l’activité d’apprentissage « Questions sociales de l'immigration ». l’évaluation prend la forme d’un examen écrit et vaut pour 100% de la note de l'A.A. Les modalités d’évaluation sont identiques en première et en deuxième session. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.